



Parcours
d'intégration des
membres du conseil
d'administration 101

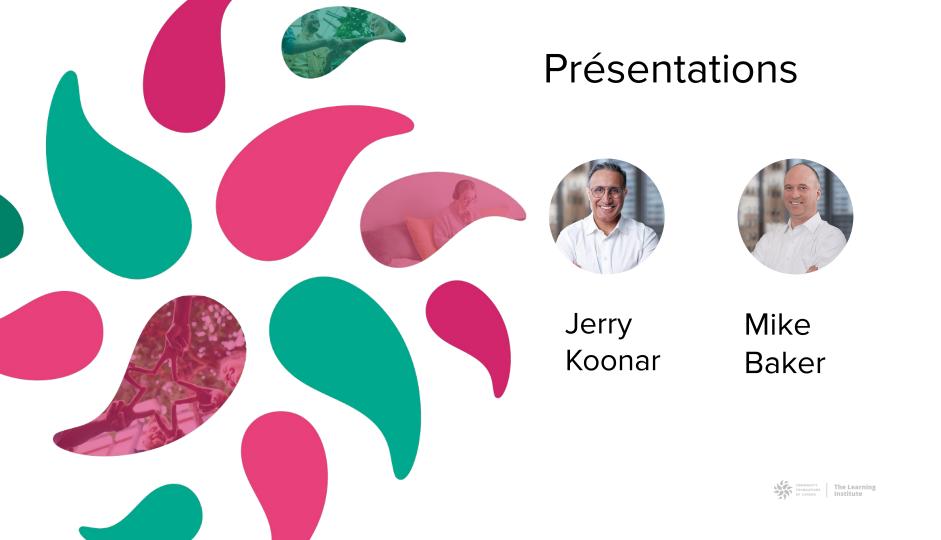
26 mars 2024



Bienvenue!

- Boîte de clavardage à votre disposition
- Utilisez la « vue intervenant »
 et fermez toute autre appli
 pour mieux profiter du
 webinaire
- Montez le son
- Enregistrement disponible au Centre de ressources de FCC







Parcours d'intégration des membres du conseil d'administration 101

Présenté par :

Jerry Koonar, CFA Directeur, gestionnaire de portefeuille - Clients privés et fondations

Mike Baker, CFA, FEA Directeur, gestionnaire de portefeuille - Clients privés et fondations

Le contenu de la présente publication est protégé par le droit d'auteur au Canada et partout dans le monde. Il ne peut être reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, y compris par l'impression, en ligne ou par d'autres moyens électroniques, sans la permission écrite de Leith Wheeler.

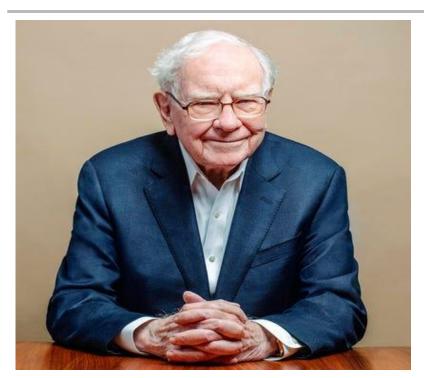


Programme d'aujourd'hui

- Responsabilités d'un administrateur
- Accueil des nouveaux membres
- Stratégies de communication efficaces
- Intégration
- Rétroaction et évaluation
- Gestion du roulement au sein du conseil d'administration

Perspective à long terme Avantage clé pour les organismes





« Il faut 20 ans pour construire une réputation et cinq minutes pour la ruiner. Si vous y réfléchissez, vous ferez les choses différemment. »

Warren Buffett

Crédit photo : Forbes.com



Responsabilités d'un administrateur

Le National Council of Nonprofits aux États-Unis énumère trois responsabilités principales pour les administrateurs :

- 1) Obligation de diligence
 - Utilisation prudente de tous les actifs, y compris les personnes, le matériel et la bonne volonté.
- 2) Obligation de loyauté
 - Veiller à ce que les activités de l'organisme sans but lucratif servent avant tout à promouvoir sa mission.
- 3) Obligation d'obéissance
 - Veiller à ce que l'organisme sans but lucratif respecte les lois et les règlements en vigueur et poursuive ses propres objectifs.

Les membres du conseil d'administration jouent également un rôle très important dans l'orientation des organismes sans but lucratif en contribuant à la culture, à l'objectif stratégique et à l'efficacité et à la viabilité financière de l'organisme, ainsi qu'en servant d'ambassadeurs et de porte-parole.



Types de comités

Comité de vérification

Recommande la nomination d'un vérificateur indépendant et sa rémunération proposée. Supervise le processus d'établissement des rapports financiers et les conventions comptables.

Comité de gouvernance

Veille à l'adoption de bonnes pratiques de gouvernance organisationnelle. S'assure que la composition du conseil d'administration est équilibrée et conforme aux principes de gouvernance de l'organisme.

Comité de rémunération

Élabore les politiques de rémunération des directeurs et des principaux cadres aux fins d'approbation par le conseil d'administration et les actionnaires (le cas échéant).

Comité des mises en candidature

Établit les procédures et les politiques de mise en candidature, y compris les critères d'admissibilité à l'administration du conseil.

Comité de gestion des risques

Supervise la gestion, le contrôle et les mesures d'atténuation des risques de l'organisme. Approuve les principales politiques de gestion des risques applicables et examine certains des cadres, analyses et rapports connexes établis par la direction.

Comité d'investissement

Examine les occasions d'investissement matériel, telles que les projets d'agrandissement ou les acquisitions proposés par la direction et étudie leur viabilité. Examen de la gestion des portefeuilles d'investissement par un gestionnaire externe.



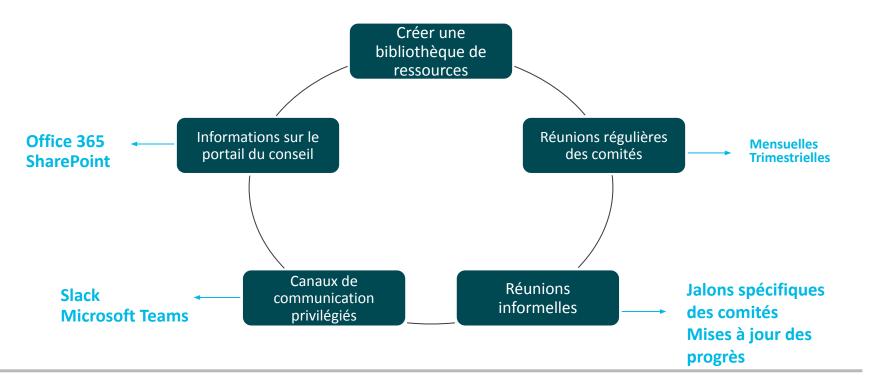
Orientation

Processus en deux parties :

- Trousse d'information et séance d'information
 - Plan stratégique et mission
 - Budgets et finances
 - Organigrammes
 - Mandats des comités
 - Attentes
- 2. Séances individuelles supplémentaires
 - En fonction du domaine d'expertise, c.-à-d., collecte de fonds, portefeuille d'investissement, partenariats stratégiques, etc.



Communication efficace



Orientation et intégration des nouveaux administrateurs

Programme de jumelage du conseil d'administration

Jumelage de nouveaux membres avec des membres actuels.
Le jumelage se fait en fonction des compétences et de l'objectif du comité.
Le membre se porte volontaire pour l'intégration.

Formation du conseil

Registres des réunions, relevés et rapports types, bibliothèque de ressources, canaux de communication, lieu des réunions et attentes. Présentation personnelle

« Apprendre à se connaître. »
Formation, expérience, etc.
Participation à des jumelages, responsabilités, délégations individuelles.

Plan d'apprentissage et de développement

Déterminé en fonction des besoins, des recommandations et des intérêts de l'administrateur et du comité.
Guidé par des sondages annuels du plan d'apprentissage et de développement.



Mises à jour organisationnelles continues

- Point permanent à l'ordre du jour du conseil d'administration : mises à jour sur les programmes ou les divisions
 - Oriente les nouveaux administrateurs vers l'étendue des activités de l'organisme au fil du temps.
 - Permet au personnel et au conseil d'administration d'interagir.
 - Informe tous les administrateurs des problèmes et des possibilités.



Rétroaction et évaluation



Évaluations annuelles

Évaluation individuelle

- Objectifs et aspirations
- Auto-évaluation du rendement et des objectifs de l'année précédente
- Fournir une rétroaction et déterminer les domaines à améliorer

Évaluation des comités

- Productivité
- Mesure et évaluation des objectifs précédents
- Cohésion



Président du conseil

Vérification individuelle

- Idées et stratégies générales
- Développement personnel
- Développement propre au comité

Vérification des comités

- Mises à jour des progrès
- Harmoniser la portée, l'ampleur et l'orientation stratégique
- Rétroaction sur les responsabilités propres aux comités
- Problèmes et questions



Directeur général

Vérification individuelle

- Rétroaction et objectifs propres à la direction
- Initiatives et décisions quotidiennes
- Contributions et progrès individuels

Vérification des comités

- Concrétisation des objectifs généraux
- Efficacité et domaines à améliorer
- Problèmes et questions

Roulement au sein du conseil : conserver les connaissances organisationnelles des administrateurs sortants

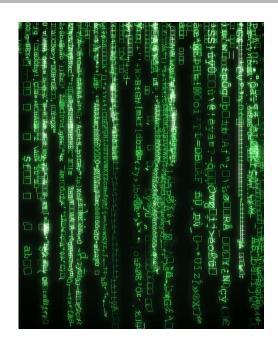
- Les administrateurs en fin de mandat partent avec beaucoup d'expérience et de connaissances. Il n'est pas nécessaire de se quitter les larmes aux yeux!
- Votre fondation peut continuer à en profiter :
 - En mettant en place un comité consultatif
 - En formant un groupe d'anciens administrateurs
 - En organisant de brèves conférences et en invitant les anciens administrateurs à apporter leur contribution.
 - Le chef de la direction ou le DG peut rester en contact, fournir des mises à jour et demander des conseils.





Roulement au sein du conseil : identifier vos prochains candidats

- La « grille » des compétences
 - Compétences spécialisées, domaines d'expertise, secteur d'activité, diversité
- Déterminer les besoins de l'organisme
 - Gouvernance, stratégie, fiscalité, développement de fonds, investissement
- Faire correspondre les candidats aux besoins
- Planification de la relève
 - Membres du conseil dont le mandat arrive à échéance
 - Besoins stratégiques à venir
- Initiatives de collecte de fonds



Où trouver les meilleurs candidats?

Questions?



Séances en petits groupes

Votre question:

Intégration: « Quelles stratégies, processus et expériences ont été efficaces pour vous en tant que nouvel administrateur? Pour la fondation? »

Communication : « Quels outils, stratégies ou méthodes utilisez-vous ? »

Merci pour votre participation!



Jerry Koonar, CFA (Calgary) jkoonar@leithwheeler.com



Mike Baker, CFA, FEA (Toronto) mikeb@leithwheeler.com